



SNUipp-FSU 37

Paul Agard
Secrétaire Départemental
à
Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

A Saint Avertin le 22 juin 2020

Objet : Carte scolaire rentrée 2020

Monsieur l'Inspecteur Académique ;

Nous vous sollicitons, Monsieur l'Inspecteur Académique, sur la question des promotions à la classe exceptionnelle pour cette année 2020.

Nous demandons votre intervention en direction du Rectorat sur la question du contingent de 52 places pour notre département.

En effet, nous perdons 1 place cette année en Indre et Loire alors que le ratio augmente de 1.43% au niveau national.

Nous devrions donc avoir (selon nos calculs) un contingent de 70 places !

Il manquerait donc 18 promotions pour l'Indre et Loire.

Nous vous sollicitons également pour connaître les critères que vous prenez en considération pour revoir vos avis d'une année à l'autre.

Lors de la CAPD 2019, vous avez ainsi modifié favorablement 18 avis.

Nous vous demandons que l'AGS, la date de naissance (pour les départs en retraite), ainsi que le caractère de renouvellement de la demande soient des éléments pris en compte dans l'évolution de ces avis.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur Académique, en l'expression de notre attachement à un service public d'Education de qualité.

Paul Agard